



Conditions Générales de Ventas

Dispositions Générales :

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Toute location ne peut en aucun cas être sous-louer ni céder sans le consentement préalable du camping. La réservation devient effective qu'après notre accord et réception du contrat de location signé accompagné du règlement de l'acompte ou de la totalité du séjour. Le camping est familial aussi le nombre de personnes par emplacement ou par location est limité à 6 personnes (enfants inclus).

Conditions de paiement :

Une réservation n'est confirmée qu'après versement, à titre d'acompte de 30 % du montant total de la location plus les frais de réservation forfaitaire s'élevant à 6€ ou 8€ non récupérables. Le solde soit 70 % doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date prévue d'arrivée au camping, faute de quoi la réservation pourrait être considérée comme annulée et l'acompte conservé. Si votre réservation intervient dans le mois de votre location, vous réglerez la totalité du montant de votre location à la réservation. Des modifications concernant une réservation peuvent être effectuées, sous réserve de disponibilité et tant que la capacité de l'hébergement / emplacement loué le permet. Dans la cas contraire, la Direction se verrait dans l'obligation de résilier le contrat. Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'une modification du nombre de personnes. Un départ anticipé ou une arrivée retardée ne donnera lieu à aucun remboursement. Si aucune information ne parvient au camping à ce sujet, l'emplacement ou la location sera attribué(e) à un autre client dès le lendemain 12 h.

Annulation :

Au delà de 30 jours avant la date d'arrivée, seul les frais de réservation seront conservés. Dans les 30 jours avant la date d'arrivée, les frais de remboursement et l'acompte seront conservés, aucun remboursement ne sera effectué si une annulation intervient dans les 15 jours sauf en cas de maladie grave, accident grave ou décès (sur justificatif). En cas de force majeure, le camping se réserve le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité, dans ce cas, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Location, Mobil-Home et Bengalis :

- Heure d'arrivée : À partir de 15h00. Tout locataire doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée retardée merci de prévenir le camping.

- Heures de départ : Avant 10h00.

Prévenir l'accueil du camping pour fixer votre heure de départ (au plus tard la veille)

- Le nettoyage de l'habitation est à la charge du locataire. Une caution de 50 € sera demandée à l'arrivée. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler à la réception avant le lendemain midi toute anomalie. Toute réclamation passé ce délai ne pourra être admise. Un état des lieux de la location sera effectué au départ. Elle devra être restituée en parfait état de propreté à l'intérieur et aux abords immédiats. Il en est de même pour la vaisselle, la literie (alèses ou couvertures données propres - rendues propres), etc... Le cas échéant, la caution sera conservée. Le matériel et mobilier de chaque locatif font l'objet d'un inventaire chiffré.

Une caution de 250 € sera demandée à l'arrivée. Elle sera restituée, à la fin du séjour sous déduction du montant des détériorations et/ou manquants constatés. Le Camping « L'Or Bleu » se réserve le droit d'ajuster ses prix dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA. Concernant le gaz : le changement des bouteilles vides est effectué par la direction du camping.

Equipement Locatifs :

Mobil-Homes : WC séparés, salle d'eau, cuisine équipée 4 feux gaz, cafetière, micro onde, réfrigérateur (congélateur et hotte selon modèle), 1 chambre avec 1 lit 140x190, 1 ou 2 chambres avec 2 lits 80x190, terrasses avec salon de jardin. Oreillers et couvertures fournis.

Bengalis : coin cuisine 2 feux gaz, cafetière, réfrigérateur, 1 chambre avec 1 lit 140x190, 1 chambre avec 2 lits 80x190 ou 2 lits superposés + 1 lit 80x190, salon de jardin. Oreillers et couvertures fournis.

Prévoir draps, taies d'oreillers, linge de toilette, linge de table, produits d'entretien...

Location d'emplacement :

Heure d'arrivée : À partir de 14h. Tout campeur doit se présenter à l'accueil du camping à son arrivée. En cas d'arrivée tardive, merci de prévenir le camping.

Heures de départ : Avant 12h00.

Animaux :

Les animaux ne sont acceptés que sous surveillance et tenus en laisse. Cependant, ne seront acceptés à séjourner sur le camping exclusivement les animaux non classés "dangereux" (catégorie 1 et 2), le carnet de vaccination à jour est à présenter au camping à l'arrivée. Il est formellement interdit de laisser les chiens et autres animaux au terrain de camping même enfermés en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables. Pour des raisons d'hygiène, nos amis à 4 pattes ne sont pas autorisés dans les locatifs.

Droit à l'image :

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires. Dans le cas contraire, veuillez nous en avvertir par courrier.

Règlement piscines et espaces jeux enfants :

L'espace aquatique est strictement réservé aux clients du camping. Les enfants doivent être obligatoirement accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de l'espace aquatique. Les shorts de bain sont strictement interdits. Seul le maillot de bain est autorisé. La douche est obligatoire ainsi que le passage dans le pédiluve. Les personnes qui ne respectent pas les consignes du panneau officiel d'hygiène et de sécurité seront expulsées de la piscine, du camping si elles refusent de se conformer aux règles. De même pour l'espace jeux enfants. Il est demandé de respecter les règles et consignes de sécurité. Rappelons que dans toute l'enceinte du camping l'or bleu, les enfants demeurent sous la surveillance et la responsabilité de leurs parents ou responsable légal.

Assurance :

Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile. Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie etc.